



## PASS THELLE BUS Nouveautés de la rentrée

Nouvelle ligne urbaine de Chambly | Ligne interurbaine | Transport à la demande - p.4-5



# Le mot du Président



Madame, Monsieur,  
Chers habitants de la Communauté de communes Thelloise,

C'est avec détermination et ambition que les élus et services de votre intercommunalité ont abordé cette rentrée, après une période estivale riche en actions et projets.

Comme vous le verrez dans ce magazine, s'agissant de vos déplacements quotidiens, nous proposons plusieurs nouveautés sur notre réseau de transport en commun, le Pass Thelle Bus, afin de mettre à votre disposition une offre au plus proche de vos besoins.

L'événement majeur concerne la mise en service depuis le 3 octobre d'une nouvelle ligne urbaine à Chambly, sans réservation, pour un coût modique.

Ce projet, nous le souhaitons depuis longtemps, convaincus de la nécessité de permettre aux habitants de la plus grosse commune de notre territoire, de se déplacer en agglomération sur des trajets courts, sans avoir besoin de prendre sa voiture.

Nous avons également créé 2 trajets supplémentaires sur la ligne interurbaine régulière Ercuis-Per-san, un moyen de limiter les migrations pendulaires (trajets domicile - travail en voiture) qui caractérisent notre territoire.

Mais le Pass Thelle Bus, c'est surtout un service de Transport À la Demande à votre disposition, qui offre des déplacements riches et variés en porte à porte.

Il suffit d'appeler et de réserver !

L'économie est également au cœur de cette nouvelle saison. Vous trouverez au centre de ce magazine des informations pratiques sur les marchés de vos communes, rendez-vous incontournables de la vie locale, qui vous donnent la possibilité d'acheter des produits de qualité, frais, locaux et de saison.

Comme dans chaque édition, vous découvrirez également certaines de nos entreprises tout en vous informant sur l'offre de services de nos partenaires, comme la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Cet été fut également l'occasion pour nos services d'entretenir le patrimoine communautaire. Au programme, des travaux dans les zones d'activité économique (voirie, signalétique, éclairage public, entretien des espaces verts...) et des travaux dans les gymnases de Sainte Geneviève et Noailles (propriétés de la Thelloise) ou encore d'amélioration de notre parc automobile, qui passe à l'électrique.

En cette rentrée, s'agissant des actions à destination des plus jeunes, nos équipes sont à pied d'œuvre.

Nous avons mis en place un soutien financier pour l'organisation de classes d'eau dans les établissements scolaires - ces ateliers seront d'ailleurs étendus aux élus locaux - afin de sensibiliser tous les âges aux grands enjeux de la ressource en eau.

Les familles et les plus petits peuvent désormais compter également sur le nouveau site de la halte garderie itinérante de Puiseux-le-Hauberger - Sainte-Genève, située à Puiseux, que nous avons eu le plaisir d'inaugurer officiellement mardi 13 septembre dernier.

Un petit mot enfin sur notre Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés pour 2022 et les années à venir dont les objectifs ont été retravaillés afin d'œuvrer davantage et de façon efficiente à la réduction des déchets.

Vous l'aurez compris, la rentrée et la fin d'année 2022 seront riches en actions car nous avons à cœur de vous proposer le meilleur service et de construire, avec vous, le territoire de demain.

« *Toujours à vos côtés* »  
**Pierre Desliens**

# L'actu en bref

## Inclusion numérique, la CC Thelloise connecte les TPE



Grâce aux ateliers d'accompagnement numérique proposés dans le cadre de l'**Appel à Manifestation d'Intérêt** dont votre intercommunalité a été lauréate, les très petites entreprises (TPE) bénéficient d'un soutien pour leur développement en s'appuyant sur les nouvelles technologies.

Ces rendez-vous, organisés en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise et l'association Pop Café, ont permis de nombreux échanges, des ateliers jeux de rôle/débat ou encore de profiter des témoignages d'entrepreneurs sur leur utilisation du numérique.

Merci à nos partenaires locaux pour leur soutien et leur accueil : **L'Esprit de famille** à Neuilly-en-Thelle, **la Maison Savary** à Chambly et **Un P'tit bout de tous** à Ponchon.

Ces événements permettront prochainement l'organisation de formations spécifiques, en fonction des thèmes abordés par les participants.

- **Renseignements :**  
**Marianne Chauvet**  
07 56 27 43 51  
[m.chauvet@thelloise.fr](mailto:m.chauvet@thelloise.fr)

## Mise en place de la stratégie autour du Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET)



Mardi 4 octobre, une réunion de travail sur le **PCAET** a été organisée au siège de la CC Thelloise.

Ce rendez-vous réunissait les élus du Comité de Pilotage mais aussi les partenaires et prestataires (dont notamment le Conseil Départemental de l'Oise, la Direction départementale des territoires, la Chambre de Commerce et de l'Industrie, la Chambre de l'agriculture, Gaz Réseau Distribution France, le Parc Naturel Régional, le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise...). Stratégie et plan d'actions y ont été débattus : soutien au développement de la méthanisation, panneaux photovoltaïques ou encore amélioration du maillage des voies douces sur le territoire...

## Une solution locale pour l'entretien des sépultures



La période de la Toussaint est régulièrement associée au recueillement sur des sépultures dans nos cimetières.

Entreprendre, c'est aussi proposer des solutions. Le Camblysiens Jean-Philippe Caron a transformé son désir d'entreprendre en véritable entité économique avec **« Le Gardien de la Mémoire »**.

Un besoin qui lui semblait insuffisamment pourvu sur le territoire, se voulant avant tout **« comme un service à destination des personnes ne pouvant pas ou plus réaliser l'entretien des sépultures, allant du nettoyage aux dorures, en passant par les petits travaux »** confie celui qui a décidé de se lancer après avoir suivi une formation professionnalisante.

**Renseignements 06 11 63 82 15**  
[legardiendelamemoire.com](http://legardiendelamemoire.com)

## Ateliers informatiques : le numérique à la portée de tous



Dans le cadre de la **Semaine Bleue**, organisée par la municipalité de Sainte-Geneviève auprès de ses aînés, la CC Thelloise a tenu le 6 octobre un atelier d'information à destination des seniors, notamment représentés par le CLAG (Le Club de Loisirs des Aînés Génovéfains).

L'occasion pour notre intervenant spécialiste de rappeler que la Communauté de communes assure des ateliers informatiques, à destination des résidents du territoire et notamment des seniors.

Ces ateliers permettent d'aborder différents thèmes concrets et de solutionner les soucis d'utilisation de vos outils, par exemple pour réaliser vos démarches en ligne.

*« Venez avec votre matériel et vos questions, nous essayerons de résoudre vos problèmes ensemble ! »*

Matthieu, animateur des ateliers numériques.

## LES ATELIERS numériques Thelloise

### Ateliers sur rendez-vous :

- Mercredi 8h30-12h30 :  
Mesnil-en-Thelle
- Mercredi 14h-17h :  
Sainte-Geneviève
- Vendredi 9h-12h :  
Hondainville

- **Renseignements : 07 57 10 71 60**  
[m.charbonnier@thelloise.fr](mailto:m.charbonnier@thelloise.fr)

### DÉMARCHES EN LIGNE

Afin de faire évoluer votre offre de service, retrouvez en **page 19** de ce magazine notre enquête sur vos démarches en ligne.

# Mobilités

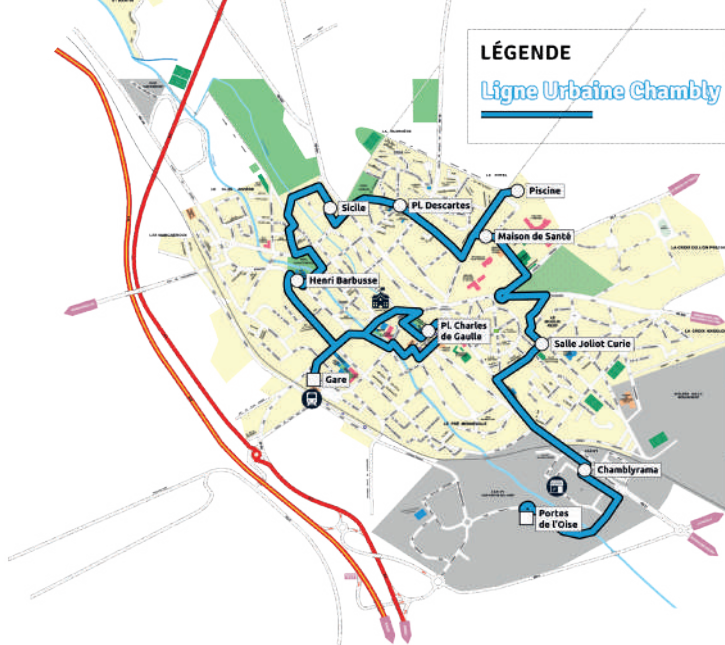
## ■ Pass Thelle Bus : Des nouveautés sur votre réseau

Votre réseau de transport en commun **PASS THELLE BUS** vous propose une offre au plus proche de vos besoins !

Les nouveautés concernant votre réseau de transport de proximité ont été présentées samedi 17 septembre dernier, à l'occasion de la journée du Transport Public, lors de laquelle les services de la CC Thelloise et leurs partenaires, le Syndicat Mixte des transports Collectifs de l'Oise (SMTCO) et Oise Mobilité, ont accueilli les habitants autour du stand installé, pour l'occasion, sur le marché de Chambly.



# PASS THELLE BUS



## ■ Ligne Urbaine de Chambly

Une nouvelle ligne régulière pour desservir le cœur de la ville et ses principaux pôles d'intérêts.

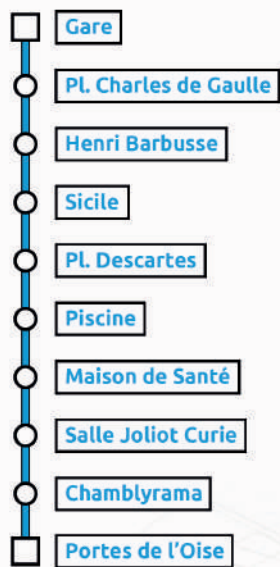
Elle circule toute l'année, du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h, et compte 10 arrêts entre la gare de Chambly et les commerces de la zone d'activité des Portes de l'Oise.

Ce service présente le gros avantage de fonctionner sans réservation, pour seulement 70 centimes le trajet !

À savoir : Avec la mise en service de cette nouvelle ligne, l'arrêt "Chambly - Centre" devient : "Chambly - Place Charles de Gaulle". Même arrêt, même emplacement, rien ne change sauf son nom !

## LA LIGNE URBAINE CHAMBLY

Fonctionne du lundi au vendredi, sauf jours fériés



## Toutes les heures

**oise MOBILITÉ** oise-mobilite.fr  
Simplifiez vos déplacements 0 970 150 150



LIGNE URBAINE CHAMBLY Gare - Portes de l'Oise										
	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	13:45	14:45	15:45	16:45	17:45
Chambly Gare	08:48	09:48	10:48	11:48	12:48	13:48	14:48	15:48	16:48	17:48
Place Charles de Gaulle	08:49	09:49	10:49	11:49	12:49	13:49	14:49	15:49	16:49	17:49
Henri Barbusse	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	13:50	14:50	15:50	16:50	17:50
Sicile	08:51	09:51	10:51	11:51	12:51	13:51	14:51	15:51	16:51	17:51
Place Descartes	08:53	09:53	10:53	11:53	12:53	13:53	14:53	15:53	16:53	17:53
Piscine	08:54	09:54	10:54	11:54	12:54	13:54	14:54	15:54	16:54	17:54
Maison de Santé	08:57	09:57	10:57	11:57	12:57	13:57	14:57	15:57	16:57	17:57
Salle Joliot Curie	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00
Chamblyrama	09:01	10:01	11:01	12:01	13:01	14:01	15:01	16:01	17:01	18:01
Portes de l'Oise										

LIGNE URBAINE CHAMBLY Portes de l'Oise - Gare										
	08:29	09:29	10:29	11:29	12:29	13:29	14:29	15:29	16:29	17:29
Portes de l'Oise	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30
Chamblyrama	08:33	09:33	10:33	11:33	12:33	13:33	14:33	15:33	16:33	17:33
Salle Joliot Curie	08:36	09:36	10:36	11:36	12:36	13:36	14:36	15:36	16:36	17:36
Maison de Santé	08:37	09:37	10:37	11:37	12:37	13:37	14:37	15:37	16:37	17:37
Piscine	08:39	09:39	10:39	11:39	12:39	13:39	14:39	15:39	16:39	17:39
Place Descartes	08:40	09:40	10:40	11:40	12:40	13:40	14:40	15:40	16:40	17:40
Sicile	08:41	09:41	10:41	11:41	12:41	13:41	14:41	15:41	16:41	17:41
Henri Barbusse	08:42	09:42	10:42	11:42	12:42	13:42	14:42	15:42	16:42	17:42
Place Charles de Gaulle	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	13:45	14:45	15:45	16:45	17:45
Chambly Gare										



J'arrive à l'arrêt 5 min avant l'horaire indiqué



Je fais signe au conducteur



Je monte dans le véhicule



Je pense à acheter et valider mon titre de transport



Les horaires peuvent varier en fonction de la circulation



Les PMR peuvent utiliser le service en le notifiant au transporteur au 06 04 78 78 89 au moins 24h avant le départ

« Le renforcement des lignes de notre Pass Thelle Bus permet de mieux répondre aux attentes de l'ensemble des usagers. Un service sur mesure pensé pour vous ! ».

**Alain DUCLERCO,**  
Vice-Président délégué  
aux mobilités



## ■ Nouveaux horaires sur votre ligne interurbaine Ercuis-Persan !

2 trajets supplémentaires ont été mis en place afin de répondre aux attentes des usagers.



**À BIENTÔT SUR VOTRE RÉSEAU PASS THELLE BUS !**

Ligne Ercuis - Persan (du lundi au vendredi)						NOUVEAU
<b>Ercuis</b>	<b>05:46</b>	<b>06:16</b>	<b>06:46</b>	<b>07:16</b>	<b>07:46</b>	
Neuilly en Thelle - Hôtel de Ville	05:50	06:20	06:50	07:20	07:50	
Neuilly en Thelle - ZA	05:52	06:22	06:52	07:22	07:52	
Fresnoy en Thelle	05:58	06:28	06:58	07:28	07:58	
Le Mesnil en Thelle	06:02	06:32	07:02	07:32	08:02	
Chambly - Place Charles de Gaulle	06:07	06:37	07:07	07:37	08:07	
Chambly - Gare	06:10	06:40	07:10	07:40	08:10	
<b>Persan - Gare</b>	<b>06:25</b>	<b>06:55</b>	<b>07:25</b>	<b>07:55</b>	<b>08:25</b>	

Ligne Persan - Ercuis (du lundi au vendredi)						NOUVEAU
<b>Persan - Gare</b>	<b>18:05</b>	<b>18:35</b>	<b>19:05</b>	<b>19:35</b>	<b>20:05</b>	
Chambly - Gare	18:20	18:50	19:20	19:50	20:20	Uniquement sur réservation
Chambly - Place Charles de Gaulle	18:23	18:53	19:23	19:53	20:23	
Le Mesnil en Thelle	18:28	18:58	19:28	19:58	20:28	
Fresnoy en Thelle	18:32	19:02	19:32	20:02	20:32	
Neuilly en Thelle - ZA	18:38	19:08	19:38	20:08	20:38	
Neuilly en Thelle - Hôtel de Ville	18:40	19:10	19:40	20:10	20:40	
<b>Ercuis</b>	<b>18:44</b>	<b>19:14</b>	<b>19:44</b>	<b>20:14</b>	<b>20:44</b>	

**ET TOUJOURS...**

**TRANSPORT A LA DEMANDE**



**Service GARES**

Du lundi au samedi \*  
entre 6h et 9h et 18h et 20h

\* suivant les dessertes



**Service BOURGS CENTRE**

Du lundi au samedi \*  
entre 8h et 12h30 et 13h30 et 18h30

\* suivant les dessertes

AVEC RÉSERVATION

**NOUVEAU À CHAMBLY**

**LIGNE URBAINE**

**CHAMBLY**

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 18h

**10 arrêts**

SANS RÉSERVATION

**2 TRAJETS SUPPLÉMENTAIRES**

**LIGNE INTERURBAINE**

**ERCUIS PERSAN**

Du lundi au vendredi  
entre 5h45 et 8h30 et 18h et 20h45

SANS RÉSERVATION\*

\*Hors course de 20h05 soumise à réservation

### TARIFS ET TITRES DE TRANSPORT

- Ligne urbaine Chambly 0.70 €
- Unitaire 2.90 €
- Aller-retour 4.40 €
- Carnet de 10 tickets 18.50 €
- Abonnement mensuel 56 €

*La liberté de se déplacer*



[www.passthellebus.com](http://www.passthellebus.com)

# Développement économique du territoire

## ■ Offre de services de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat :

La CC Thelloise s'est donnée comme ambition de soutenir les entreprises du territoire. Pour répondre efficacement à toutes les demandes, elle s'appuie sur plusieurs partenariats, comme celui avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) Hauts-de-France, renforcé par une convention, ainsi que par une subvention versée par l'intercommunalité. La CMA accompagne les entreprises artisanales à toutes les étapes de leur vie et joue un rôle déterminant en matière d'apprentissage et de formation continue.

Dirigée par des élus de terrain, tous artisans, la CMA Hauts-de-France forme dans le respect des valeurs et savoir-faire artisanaux, aux métiers aussi diversifiés que l'alimentaire, les services, l'hôtellerie, la restauration, l'automobile, le bâtiment, le commerce... Le catalogue de formations permet également une remise à niveau ou un développement de nouvelles compétences professionnelles.

### Conseil, soutien et accompagnement

des entreprises artisanales tout au long de leur activité :

- Aides à la création, au développement, à la transmission ou à la reprise d'activité artisanale
- Information et orientation vers les métiers et les carrières dans l'artisanat
- Accompagnements et ateliers sur des thématiques spécifiques au lancement et au développement d'activité

### Former par l'apprentissage et la formation continue

les étudiants aux métiers artisanaux d'aujourd'hui :

- 19 centres de formation d'apprentis spécialisés, répartis dans toute la région
- 81 % de taux de réussite aux examens, toutes filières confondues en 2019



### Intervention de conseillers spécifiques sur le territoire

- **Entreprises de plus de 3 ans**  
**Béatrice Desessart**  
06 77 02 40 70  
b.desessart@cma-hautsdefrance.fr
- **Porteurs de projets et entreprises de moins de 3 ans**  
**Coralie Fivel**  
09 72 72 72 07  
c.fivel@cma-hautsdefrance.fr
- **cma-hautsdefrance.fr**

### Au plus près des entreprises du territoire

### Vos interlocutrices

Développement économique

à la CC THELLOISE

03 44 26 99 50  
contact@thelloise.fr



**Sandra HAFFNER**  
Responsable  
Développement Économique  
Tourisme - Emploi



**Marianne CHAUVET**  
Chargée de relations entreprises



**Typhanie ALMEIDA**  
Chargée de mission promotion,  
attractivité économique et tourisme

**Thelloise**  
Communauté de communes



**STAGES DE PERFECTIONNEMENT & FORMATIONS TRANSVERSES**

**ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE : ACCOMPAGNEMENT D'ENTREPRISES**

**FUTUR ARTISAN, LA CMA VOUS ACCOMPAGNE DANS LA CRÉATION DE VOTRE ENTREPRISE**



#### Antennes entreprises

- Nogent-sur-Oise
- Le Plessier-sur-Saint-Just

#### Antenne Entreprises et formations

- Compiègne
- Beauvais



Crédit photo : Michaël Lachant

## ■ Entrevue avec Caroline Sobczak, une artisane entre tradition et modernité.

**Nous sommes allés à la rencontre, des équipes de la faïencerie de PONCHON, Atelier d'Éternité, une entreprise artisanale qui vous propose des carrelages de faïence décorés à la main et à façon.**

### Quelle est l'Histoire de la faïence de Ponchon ?

L'aventure commence au début du 19<sup>ème</sup> siècle. Un peintre décorateur sur faïence s'installe à Ponchon, où il crée la première manufacture de carrelages.

Depuis le 17<sup>ème</sup> siècle, les compagnies maritimes importent de plus en plus de pièces de porcelaine d'Extrême-Orient, principalement chinoises, qui émerveillent les européens, fascinés par cette fine porcelaine blanche et décorée.

Le manque de savoir et de ressources pousse les artisans européens et français à s'adapter et à utiliser les matériaux à disposition localement : les terres rouges, rosées, qu'on recouvre d'un émail blanc et qu'on décore en bleu avec l'oxyde de cobalt. Les premiers carreaux fabriqués, blancs avec des décors bleus ou bruns sont typiques des productions à la mode au 19<sup>ème</sup> siècle.

Pendant un siècle, on dénombre 8 manufactures à Ponchon. Parfois spécialisées dans certains motifs ou couleurs, elles expédient leurs carreaux en charrette vers Rouen ou Paris pour les vendre aux distributeurs spécialisés.

Les carreaux de Ponchon sont présents dans le monde entier, on les retrouve notamment dans la maison de Monet à Giverny, dans celle d'Emile Zola à Medan... et jusqu'en Uruguay au Museo del Azulejo.

### Comment en êtes-vous arrivée à promouvoir et faire revivre le carreau de faïence de Ponchon ?

Je suis originaire de l'Oise, et j'ai fait mes études dans la région parisienne. Après le bac, j'ai intégré une prépa en arts appliqués à l'École Nationale des Arts Appliqués et Métiers d'art Olivier de Serres et j'ai poursuivi avec une formation en céramique à l'École Nationale des Arts Appliqués Duperré à Paris et un stage en entreprise à la faïencerie de Ponchon en 2006.

Elle avait été ressuscitée à la fin des années 80 par ma prédécesseure, Sylvie Thémereau. C'est elle qui a effectué les recherches techniques nécessaires à la réouverture d'une faïencerie avec des méthodes anciennes, car ce savoir avait été complètement perdu dans le village.

Mon stage auprès de Sylvie a complété ma formation à l'école. Après l'obtention de mon diplôme, Sylvie m'a proposé de continuer à me transmettre son savoir-faire en vue de la reprise, plusieurs années plus tard.

### Pouvez-vous nous parler plus précisément du carreau de Ponchon ?

Le carreau de Ponchon est un carreau à usage mural intérieur, généralement utilisé dans les cuisines et dans les salles de bain, ou encore pour les plans de travail.

Notre faïence décore et protège à la fois et elle est appréciée aussi bien par les professionnels, les décorateurs d'intérieur et les particuliers, qui peuvent venir la découvrir au sein de mon atelier à Ponchon.

Je travaille aussi bien dans la restauration, pour reproduire des carreaux anciens, que dans la création de nouveaux carreaux originaux, basés en grande partie sur des planches de dessin du 19<sup>ème</sup> siècle, avec les motifs traditionnels de Ponchon, que nous avons conservé. Notre clientèle est majoritairement française, mais l'international se développe peu à peu.

Faïence Ponchon a également reçu le label « Entreprise du Patrimoine Vivant », accordé par l'État Français aux entreprises qui détiennent des savoir-faire d'excellence représentatifs de la culture nationale.

### Aujourd'hui, quels sont vos projets ?

Tout d'abord, continuer de renforcer la notoriété de notre faïencerie. Cela passe notamment par un gros travail de communication numérique.

Mon objectif est de faire connaître la gamme et ce que nous sommes capables de faire. Cela va des carreaux proposés au détail, jusqu'aux projets d'envergure en hôtellerie de luxe, ou pour des hôtels particuliers.

D'autre part, j'ai à cœur de garder la faïencerie de Ponchon « vivante ». C'est pour cela notamment que nous travaillons sur d'autres coloris en plus des gammes « traditionnelles ».

Enfin, mon but est évidemment de pouvoir transmettre à mon tour ce savoir-faire, tout d'abord par petites touches et puis, j'espère, de façon plus complète, via notamment des partenariats avec des artistes contemporains.



● [faïence-ponchon.com](http://faïence-ponchon.com)  
619 rue de PierrepontHameau de  
Pierrepont - 60430 Ponchon  
03 44 08 86 22  
[atelier@faïence-ponchon.com](mailto:atelier@faïence-ponchon.com)

**VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI PONCTUEL ?  
VOUS AVEZ BESOIN D'UN SERVICE ?**

Les associations intermédiaires vous mettent en relation et offrent des solutions de manière encadrée !

**JOB DATING**

**RENCONTREZ DES RECRUTEURS !  
le 10 novembre 2022**

Salle Paris-Fontaine

9h - 12h30 - Noailles

Infos : Thelle Emplois

## ■ Associations Intermédiaires : Un tremplin pour l'emploi du territoire

**Les associations intermédiaires sont des structures d'insertion par l'activité économique, ayant pour objectif l'embauche comme moyen de lutte contre l'exclusion de personnes en difficultés sociales et/ou professionnelles. Rencontre avec deux structures du territoire : Thelle Emplois à Noailles et Tremplin à Chambly.**

Les associations intermédiaires se déploient sur un territoire défini par agrément et permettent à des salariés de travailler occasionnellement pour le compte d'utilisateurs, pouvant aussi bien être des particuliers, des collectivités, ou des entreprises. Elles assurent également le suivi et l'accompagnement des bénéficiaires afin de les mener vers l'emploi de manière durable. Ainsi, tout le monde y trouve son compte !

Les structures s'adaptent pour répondre aux réglementations ainsi qu'aux problématiques du territoire, mais les directions sont aujourd'hui en recherche de salariés pour répondre à une forte demande tout au long de l'année dans différents secteurs.

### Le Pass IAE

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE) s'adresse aux personnes sans emploi qui rencontrent des difficultés professionnelles et sociales particulières ne leur permettant pas d'accéder à l'emploi dans les conditions habituelles du marché du travail :

- **demandeurs d'emploi de longue durée**
- **jeunes sans qualification**
- **travailleurs handicapés**
- **allocataires RSA**
- **minima sociaux.**

Contactez vos associations intermédiaires ou votre agence Pôle Emploi afin de savoir si vous êtes éligible.

## Thelle Emplois



Créée en 1992, la structure emploie chaque mois plus de 50 salariés via des contrats dits d'usage (CDDU) payés à l'heure.

« Nous mettons l'accent sur les formations et organisons des événements comme le café des habitants le 3ème mardi de chaque mois lors du marché de Noailles, ainsi que des permanences hebdomadaires à Neuilly-en-Thelle, Ully-Saint-Georges, Mesnil-en-Thelle et Cires-les-Mello. Nous souhaitons également développer l'association avec la création d'une repasserie, dotée d'un service retouche, ici, à Noailles. » Pauline Rayer, directrice de Thelle Emplois



### Agence de Noailles

5 rue de Calais  
thelle-emplois.fr - 03 44 03 20 62  
Contact permanences :  
06 19 90 97 93  
Secteur : CC Thelloise  
(hors Chambly)

### Missions assurées :

#### Service aux particuliers

- ménage, repassage
- garde d'enfants de plus de 3 ans
- petit bricolage
- manutention, déménagement
- jardinage

## Tremplin



Créée à Méru en 1989 et étendue avec une antenne à Chambly en 2007, l'organisme accompagne environ 80 personnes par mois sur les deux sites, dont environ 1/3 à Chambly, également via CDDU.

« Notre mission s'inscrit dans un projet d'économie sociale et solidaire, avec comme challenge de nous adapter et d'être réactifs pour répondre à la demande des clients, et particulièrement en nous rendant disponibles pour les entreprises, tout en assurant aux salariés un retour à l'employabilité. Nous nous assurons de mettre en contact les bonnes personnes en restant l'interlocuteur principal du salarié et du bénéficiaire. » Pascal Bois, directeur de Tremplin depuis 2003.



### Agence de Chambly

29 rue André Caron  
tremplin-association.fr  
01 30 28 85 80  
Secteur : Chambly  
et communes limitrophes

### Service aux entreprises

- nettoyage, peinture
- manutention, espaces verts
- services de cantine
- distribution

### Avantages fiscaux :

**Crédit d'impôts de 50%  
et/ou remise immédiate à partir de 2023.**



# Ressource en eau

## Les classes d'eau

SCOLAIRES



1000€

pour réaliser  
votre projet!

## La CCT contribue à l'évolution des consciences et des comportements vis-à-vis de la protection de l'eau !

La CC Thelloise réaffirme son engagement à promouvoir l'animation en milieu scolaire, afin de sensibiliser à la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Elle apporte le versement d'une subvention complémentaire de 1000€ aux établissements scolaires, dans le cadre de la réalisation d'une « classe d'eau », afin de les encourager à mettre en place ces dispositifs modulables d'éducation à la citoyenneté.

## Des sorties en lien avec la nature, pour un mode d'enseignement actif

eau potable,  
eaux usées,  
eaux de rivière,  
mares, inondations,  
nouvelles technologies  
d'épuration,  
préservation  
du patrimoine  
historique...

Retrouvez toutes les informations relatives aux classes d'eau sur le site internet de l'agence de l'eau

<https://www.eau-seine-normandie.fr/>

enseignants-formateurs/classes-d'eau-scolaires

Renseignements : thelloise.fr - 03 44 26 99 50

## Les classes d'eau

ÉLUS

### À QUOI ÇA SERT ?

- Partager les expériences et problématiques entre élus
- Se mettre en relation avec un réseau d'acteurs de l'eau compétents à l'échelle locale
- Disposer des connaissances relatives à la politique de l'eau
- Communiquer en direction des usagers

### UN PROGRAMME MODULABLE SELON LE SOUHAIT DES PARTICIPANTS

- Ateliers de travail et d'échanges avec des intervenants
- Visites d'installations ou d'aménagements
- Temps de convivialité

Initialement destiné à des scolaires, le dispositif «**classe d'eau**» s'est adapté et se présente sous un angle généraliste et pratique pour s'ouvrir à de **nouveaux publics** concernés par les enjeux de l'eau.



# Le dossier : aimez vos marchés !

Lieux incontournables de la vie locale et symboles de dynamisme et d'attractivité des communes, vos marchés ont besoin de vous !

Rappelons-le : il n'y a pas de marché sans clients !

**NOAILLES**

**DIEUDONNE**

**NEUILLY EN-THELLE**



🕒 **Mardi et dimanche de 7h à 13h**

PLACE DU MARCHÉ, LE CENTRE-VILLE S'ANIME DEUX FOIS PAR SEMAINE. UNE DOUZAINÉ DE COMMERÇANTS VOUS ATTEND.

🕒 **Mercredi de 9h à 12h**

RENDEZ-VOUS SUR LA PLACE DE LA MAIRIE POUR RETROUVER LES COMMERÇANTS DE CE MARCHÉ CRÉÉ IL Y A UN AN.

🕒 **Vendredi de 6h à 13h**

LA PLACE TIBURCE LEFÈVRE ACCUEILLE LES COMMERÇANTS, JUSTE EN FACE DE LA MAIRIE.



Entre produits frais et locaux, découvertes insolites, belles rencontres et animations... votre Thelloise Mag est allé à la rencontre de vos commerçants.

**CHAMBLY**

**PRÉCY SUR-OISE**



« Le marché, c'est un lieu d'échanges et de rencontres où l'on peut trouver des produits locaux, frais et de saison, des cadeaux et des services... tout à côté de chez vous.

Mettez de la proximité dans votre panier et venez à la rencontre de vos commerçants !»



**Thérèse-Marie DESCATOIRE**  
Vice-Présidente déléguée à l'attractivité territoriale

🕒 **Samedi de 7h à 13h**

LE PLUS GRAND MARCHÉ DU TERRITOIRE VOUS PROPOSE PLUS D'UNE VINGTAINNE DE STANDS ET ÉTALS.

🕒 **Samedi de 15h à 18h**

CRÉÉ EN 2022, CE NOUVEAU MARCHÉ VOUS ATTEND DÉSORMAIS SUR L'AITRE DE COVOITURAGE ENTRE LA RUE DU HAVRE ET LA RD 92 AVEC UNE DIZAINE D'EXPOSANTS.



# Patrimoine

## ■ Espaces verts bâtiment-voirie les missions de l'été

La saison estivale et le début de l'automne sont l'occasion de réaliser différents chantiers venant s'ajouter aux missions quotidiennes des agents du service patrimoine.

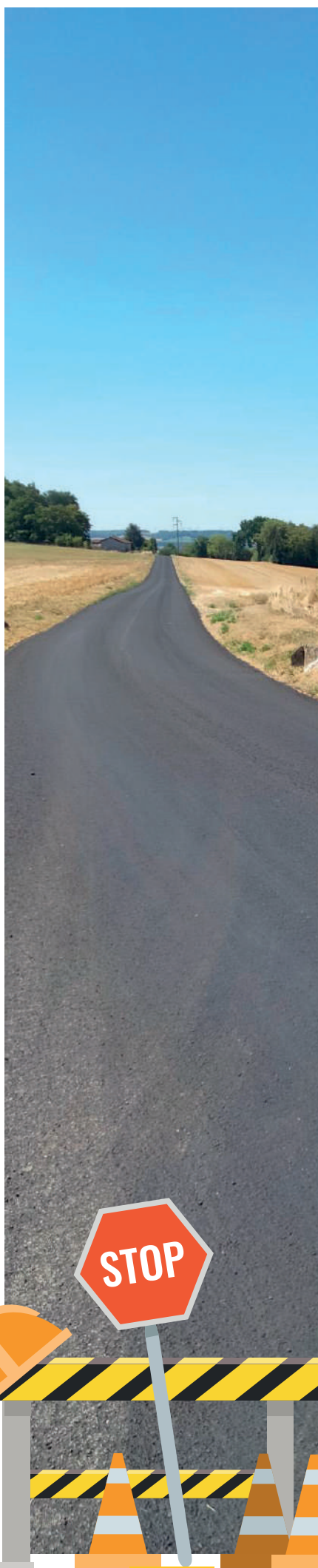
Tour d'horizon des différentes actions menées, avec quelques exemples représentatifs (montants en TTC) :

### Voiries d'intérêts communautaire

- **Réfection de l'enrobé** coulé à froid sur la voie reliant Morangles au Mesnil-en-Thelle (RD929) - **34 286 €**
- **Réfection d'un tronçon** de la RD1001 au niveau d'Abbecourt - **11 843€**
- **Campagne d'entretien** divers sur les voiries communautaires **40 958€**

### Voiries des zones d'activité

- **Neuilly-en-Thelle**  
Mise en place d'enrochements (parcelle X354) - **1 931€**
- **Sainte-Geneviève**  
Réfection couche de roulement en entrée de zone - **123 220€**  
Marquage au sol - **6 627 €**  
Installation d'arceaux de protection pour les candélabres **2 080€**
- **Chambly**  
Réfection et pose de bordures rue Isaac Newton - **123 220€**  
Marquage au sol rue Isaac Newton - **2 533€**  
Portes de l'Oise, pose de barrières et bordures - **15 467€**
- **Noailles**  
Réfection du carrefour entre la rue de Paris et la rue des Vignes **55 834€**
- **Secteur Nord**  
Entretien sur diverses zones d'activité - **36 111€**
- **Secteur Sud**  
Entretien sur diverses zones d'activité - **27 964€**



## Nettoyage des voiries des zones d'activité et parkings communautaires :

En septembre a eu lieu la première campagne de nettoyage menée sur les voies dans les zones d'activité et parkings de gare que la CC Thelloise a en gestion. Cette campagne, assurée dans le cadre d'un nouveau marché attribué au prestataire Suez, va désormais permettre le nettoyage des différents secteurs 4 fois par an :



- **Nord** (Saint-Sulpice, Bertheourt, Noailles, Cauvigny, Hondainville et Uilly-Saint-Georges),
- **Centre** (Sainte-Geneviève, Mortefontaine-en-Thelle, Novillers-les-Cailloux, Puiseux le-Hauberger, Neuilly-en-Thelle et Ercuis)
- **Sud** (Chambly, Boran-sur-Oise, Précý-sur-Oise et Villers-sous-Saint-Leu).

En plus du nettoyage accru des voies, la Thelloise a diligenté une prestation visant à favoriser des pratiques éco-responsables.  
Coût annuel du marché : **10 822€**

### Éclairage du parking de la gare de Saint-Sulpice

Installation de 5 candélabres neufs en Leds, avec un abaissement de 50% de l'éclairage (et donc de la consommation) de 22h à 4h du matin. L'investissement a bénéficié d'une subvention par le Syndicat Énergie SE60, à hauteur de 54%.  
Coût restant à la charge de la CC Thelloise : **3 596 €**

### Éclairage des gymnases

Remplacement et passage en Leds des éclairages intérieurs et extérieurs.

- **Noailles :**

**Avant :** 32 projecteurs métalliques en iodeur consommant 14400 Watts

**Après :** 16 projecteurs Leds consommant 6000 Watts

**Soit 70% d'économie d'énergie**

Coût : **28 235€**

- **Sainte-Geneviève :**

**Avant :** 18 projecteurs métalliques en iodeur consommant 8100 Watts

**Après :** 16 projecteurs Leds consommant 6000 Watts

**Soit 13% d'économie d'énergie**

Coût : **25 856€**



### Entretien des espaces verts

- **Hondainville :** tonte et nettoyage - **300€**

- **Chambly**

- gare : ensemble des espaces verts - **2 914€**

- zone d'activité des Portes de l'Oise : tonte et taille des haies - **35 354€**

- aire d'accueil des gens du voyage **2 235€**

- **Ercuis :** zone d'activité - **5 234€**

- **Novillers-les-Cailloux/-Sainte-Geneviève :** Tonte et débroussaillage (5 prestations) **16 320€**



### Panneaux d'affichage des résultats sportifs



Nouveaux panneaux permettant l'affichage de l'heure, chronomètre et score en fonction du sport.

Location annuelle + maintenance :

**1 339€** - Sainte-Geneviève

**1 397€** - Noailles

### L'intercommunalité passe à l'électrique



Installation de 3 bornes électriques (pour 6 véhicules) au siège de la CC Thelloise - **39 664€**



Enfin une interco **branchée !**



### Signalétique de la CC Thelloise

Réalisation de totems signalétiques pour les gymnases de Noailles et Sainte-Geneviève, ainsi que pour le centre aquatique de Chambly afin de mieux identifier les sites et matérialiser les entrées.

Coût : **13 737€**

Réalisation et installation de nouveaux panneaux d'entrée de territoire.

Afin de réduire les coûts de l'investissement, les mâts et panneaux existants ont été réutilisés comme supports lorsque c'était possible (28 des 75 panneaux au total ont déjà été remplacés).

Coût : **2 268€**



# Environnement

## ■ Le Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés

Ce que nos services appellent le « PLPDMA » est un plan d'actions, ayant pour objectif de réduire la quantité de déchets que nous produisons. Cet outil a été mis en place sur l'ensemble du territoire pour les années 2017-2021 et est donc arrivé à échéance... l'occasion d'en faire le bilan.

### Les objectifs initiaux :

Une diminution de 6% des déchets ménagers et assimilés (DMA) :

- une diminution de 11% pour les déchets collectés en porte à porte et en apport volontaire,
- une diminution de 6% pour les apports en déchetterie.

### Les actions menées :

- **Lutte contre le gaspillage alimentaire** : 8 cantines scolaires et 718 enfants sensibilisés
- **Compostage** : 791 composteurs vendus et 1 902 personnes sensibilisées (scolaires, formations...).
- **Gestion différenciée, éco-achats et réduction de la toxicité** : 93 animations et 1 819 personnes sensibilisées.
- **Stop pub** : 2 557 stickers distribués sur le territoire.
- **375 communications** dans le magazine, le site internet et la page Facebook, souvent relayées par les communes.

### Les résultats obtenus :

Les chiffres atteints en 2021 sont plus élevés que les objectifs annoncés. En effet, en 2021, le ratio de DMA était de 822 kg/hab/an alors que l'objectif à atteindre était de 637 kg/hab/an.

Ceci peut être expliqué majoritairement par la poursuite de l'entretien des jardins et du « désencombrement » de déchets variés (électriques, pots de peinture...) dans les foyers, débutés lors de la pandémie et du confinement de 2020.

### 2022-2027 - Un nouveau PLPDMA

Un nouveau PLPDMA a été engagé afin d'atteindre les objectifs mis en place par l'Etat. Pour cela, la Communauté de communes Thelloise souhaite proposer sur l'ensemble des 6 années le développement d'actions regroupées selon 4 axes, à savoir :

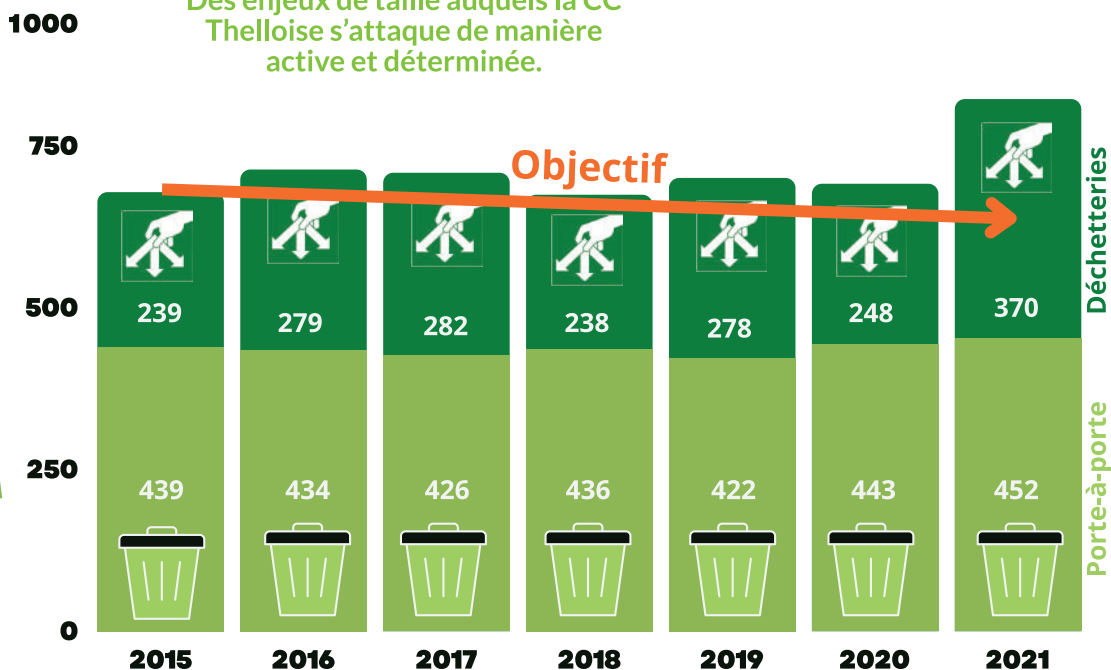
- **Réduction des végétaux et des biodéchets** : incitation au compostage avec vente de composteurs à tarif préférentiel, subvention pour l'achat de broyeur, sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire et le jardinage alternatif et durable.
- **Promotion de l'éco-consommation** : réduction des emballages et des déchets jetables, stop pub, réduction de la toxicité des déchets.
- **Promotion du réemploi et de la réparation** : réduction des gravats, sensibilisation à la réutilisation.
- **Actions transversales** : opérations familles témoins, réduction des déchets des professionnels.

**TOUS CONCERNÉS par la DIMINUTION des DÉCHETS !**



Des enjeux de taille auxquels la CC Thelloise s'attaque de manière active et déterminée.

Évolution des ratios des déchets ménagers avec le détail par flux et objectif (kg/habitant/an)



# Programme d'amélioration de l'Habitat



**Les permanences  
info logement  
& info énergie**

Mise aux normes ou réhabilitation de votre logement ? Le Conseil Départemental de l'Oise, en partenariat avec l'Anah (Agence nationale de l'habitat), porte un Programme d'Intérêt Général (PIG) permettant aux propriétaires de bénéficier d'aides techniques et financières pour la rénovation de leur logement.

• **Qui est concerné?**

Les propriétaires occupants d'un logement de plus de 15 ans, aux revenus modestes soumis à un plafond de ressources (voir sur le site [www.anah.fr](http://www.anah.fr)).

Les propriétaires bailleurs : en fonction du montant du loyer appliqué après travaux et selon les ressources du locataire.

• **Pour quels travaux ?**

**Économie d'énergie :** les travaux doivent permettre 35% de gain énergétique (isolation, chauffage, menuiseries extérieures,...).

**Remise aux normes de logement dégradé :** électricité, plomberie, sanitaire... (critères sur le site [www.anah.fr](http://www.anah.fr)).

**Adaptation du logement :** vieillissement ou handicap (accessibilité du logement, réaménagement de salle de bain,...).

• **Comment?**

**SOLIHA**, opérateur du PIG, est missionné par le Conseil départemental de l'Oise pour vous accompagner dans votre projet et pour vous le simplifier.

Une équipe est là pour vous assister gratuitement dans toutes vos démarches : diagnostics techniques, plans de financement, montage du dossier.

**SOLIHA** vous facilite l'accès à l'ensemble des aides financières auxquelles vous pouvez prétendre pour améliorer votre logement.

**ATTENTION :** vos travaux doivent être réalisés par des professionnels et ne doivent pas commencer avant l'accord des partenaires financiers.

En partenariat avec :



**Permanence info logement à Chambly :**  
1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> mardis de 9h à 12h, à la maison de la solidarité, 187 Place de l'Église

**Conseils juridiques, financiers et fiscaux**

- Rapports locatifs
- Accession à la propriété (avec possibilité de simulations financières)
- Copropriété
- Fiscalité du logement
- Droit de la construction
- Lutte contre l'habitat indigne
- Conventonnement locatif (avec possibilité de simulations fiscales)
- Prévention des impayés et des expulsions



**Permanence info énergie-France Rénov à Neuilly en Thelle :** 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis de 9h à 12h, Communauté de communes Thelloise, 7, avenue de l'Europe

**Conseil sur les travaux**

- Priorités de travaux
- TVA
- Caractéristiques techniques et coefficients de performance
- Entreprises au label RGE

**Aides financières**

- ANAH
- MaPrimeRénov
- Primes CEE
- Aides Département et Région

(Reconnu Garant de l'Environnement)

**Conseils neutres et gratuits** – permanences sur RDV au 03.44.48.61.30 et sur [www.adil60.org](http://www.adil60.org)

**Des permanences également proposées à la CC Thelloise**

**Un conseiller en architecture du CAUE de l'Oise vous accompagne dans votre projet**

Chaque premier mercredi du mois de 9h à 12h

Permanences de CAUE dans les locaux de la Communauté de communes

Inscriptions 03 44 26 99 53  
[urbanisme@thelloise.fr](mailto:urbanisme@thelloise.fr)



# Petite enfance



## Haltes-Garderies Itinérantes CC Thelloise

### ■ Haltes garderies itinérantes : au service des tout-petits

Sur le territoire, deux structures communautaires itinérantes sont à disposition des familles pour la garde des enfants âgés de 3 mois à 6 ans. Un service qui emploie des professionnels de la petite enfance, pour répondre au mieux aux demandes des habitants.

HGI

#### Abbecourt Neuilly-en-Thelle



HGI

#### Puiseux-le-Hauberger Sainte-Geneviève



## Les structures

1

- **Lundi et mardi : Abbecourt**  
(Maison du Village)
- **Jeudi et vendredi : Neuilly-en-Thelle**  
(pôle d'animation jeunesse)  
(+ Puiseux-le-Hauberger lors des vacances scolaires)

2

- **Lundi et mardi : Puiseux-le-Hauberger**  
(rue de l'Équipée)
- **Mercredi : Sainte-Geneviève**  
(centre Yves Montand)

Quelques places sont encore disponibles sur cette structure !





## ■ Visite guidée du nouveau site de Puiseux-le-Hauberger

## ■ La parole à Caroline BILL

Vice-Présidente déléguée à l'action sociale communautaire



Local - Rue de l'Équipée



Le bureau



La cuisine



Le dortoir



Le hall d'accueil



120m<sup>2</sup> d'espace d'activités



120m<sup>2</sup> d'espace d'activités



La salle d'eau



La salle de vie



**Cette rentrée marque un grand pas dans l'accompagnement des tout-petits. Avec l'ouverture du nouveau site de Puiseux-le-Hauberger, fruit d'un long travail des équipes, nous sommes fiers d'étoffer notre offre de services à destination des familles, des enfants, mais également des assistants maternels.**

Ces locaux permettent un meilleur rayonnement de la halte garderie itinérante. Ils viennent également s'ajouter aux locaux que nous occupons déjà dans d'autres communes dans le cadre de mises à disposition, sur des créneaux définis. Ils permettent aussi à nos agents de travailler dans des conditions plus agréables et d'améliorer la qualité du service, proposant désormais :

- 7 jours d'ouverture de 8h à 18h sur 46 semaines annuelles,
- L'opportunité d'accueillir les familles côtoyant le site de Neuilly-en-Thelle lors des vacances scolaires dans ces locaux dédiés,
- Des équipes distinctes pour les établissements (Haltes-Garderies Itinérantes et Relais Petite Enfance) mais travaillant plus efficacement ensemble,
- De nouvelles actions en direction des familles, comme des ateliers parents / enfants,
- La possibilité, en lien avec le RPE, d'offrir un lieu d'information, d'échange et de rencontre pour les professionnels, d'accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques ou encore de lutter contre la sous-activité subie des assistants maternels.

*Les travaux nécessaires à ces aménagements représentent un coût de 41 483€, subventionné à hauteur de 13 126€ par notre partenaire, la Caisse d'Allocations Familiales, que nous remercions chaleureusement.*

Contact : 03 44 26 99 50 - enfance@thelloise.fr - www.thelloise.fr



### QUEL DOCUMENT DOIS-JE REMPLIR ?

DECLARATION PREALABLE

CERFA n° 13703\* ou 13704\*

à télécharger sur <https://www.service-public.fr/>



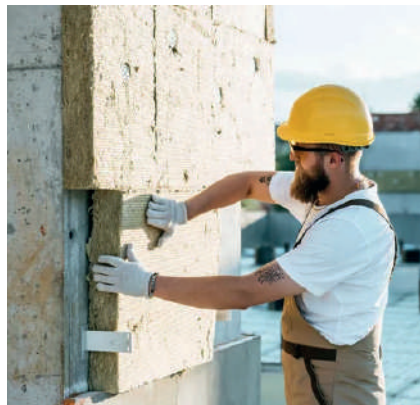
DELAI  
D'INSTRUCTION\*



**1 mois** : hors du périmètre de 500 mètres d'un monument historique

**2 mois** : dans le périmètre de 500 mètres d'un monument historique

\* à compter du dépôt du dossier complet en mairie



**JE VÉRIFIE SI MON PROJET RESPECTE LES DISPOSITIONS IMPOSEES DANS LES ARTICLES 5 OU 11 (SUIVANT LA REDACTION) DU RÉGLEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MA COMMUNE consultable sur [geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://geoportail-urbanisme.gouv.fr), sur le site internet de la commune ou à défaut, en commune directement.**

Attention, certaines règles dépendent également d'un règlement de lotissement (si moins de 10 ans) ou d'un règlement de copropriété. Le document d'urbanisme peut également interdire une isolation par l'extérieur si le bâtiment est protégé ou comporte des caractéristiques techniques ou architecturales qu'il ne convient pas « d'enrober » (maison en pierre ou brique par exemple).

Le code de l'urbanisme (articles R 152-5 à R 152-9) peut autoriser une dérogation lorsque l'isolation envisagée ne permet pas le respect du règlement d'urbanisme communal en termes d'implantation, d'emprise et de hauteur.

Une tolérance de 30cm, dans le but de permettre les économies d'énergie des habitations, est alors prévue.

L'article L 113-5-1 du code de la construction et de l'habitation prévoit également la procédure applicable en cas de volonté de surplomb d'un fonds voisin (détails dans les articles R 113-19 et suivants du CCH).

Se renseigner en mairie ou au service instructeur pour plus d'informations.

### Documents à fournir

- ✓ **CERFA** : à compléter, dater et signer.  
Ne pas oublier d'indiquer dans le descriptif du projet tous les matériaux et teintes utilisés.
- ✓ **DP1** : un plan de situation à l'échelle de la commune mentionnant le nom des rues et pointant la parcelle concernée par le projet (<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>).
- ✓ **DP2** : un plan de masse coté et à l'échelle de l'unité foncière et de la construction, avant et après travaux. Préciser les distances entre l'alignement et les limites séparatives par rapport à tous les bâtiments de l'unité foncière, avant et après travaux. L'isolation par l'extérieur entraînant une surépaisseur, celle-ci devrait apparaître sur le plan de masse après travaux.
- ✓ **DP4** : un plan de la toiture et des façades cotés et à l'échelle avant et après travaux.
- ✓ **DP5 ou DP6** : un document graphique (type photomontage) permettant d'apprécier l'insertion du projet dans son environnement.
- ✓ **DP7 et DP8** : des photographies permettant de situer le terrain dans l'environnement proche et dans le paysage lointain.
- ✓ **DP11** : une notice faisant apparaître tous les matériaux utilisés et les modalités d'exécution des travaux.  
\* Si le projet est situé dans le périmètre des monuments historiques et/ou visible depuis la voie publique

### Nombre de dossiers (CERFA + plans) à déposer en mairie



- **4 exemplaires** (3 pour la commune, 1 pour le service instructeur)
- ou
- **5 exemplaires** si votre projet se situe dans le périmètre d'un monument historique (se renseigner en mairie ou consulter <https://monumentum.fr/oise-d-60-carte.html>)

**IL EST CONSEILLE D'EN GARDER UN EXEMPLAIRE POUR SOI EN PLUS**

### MON PROJET EST ACCEPTE, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Un panneau visible de la voie publique décrivant le projet devra être installé sur le terrain, pendant toute la durée du chantier. Le modèle de panneau, conforme aux prescriptions des articles A424-15 à A424-19 du code de l'urbanisme, est disponible dans la plupart des magasins de matériaux.

L'isolation par l'extérieur est exonérée de taxes.

# Enquête : les démarches en ligne



**LUTTONS CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE !**  
Remplissez et retournez jusqu'au 20 décembre ce questionnaire afin de nous aider à mieux vous accompagner dans vos démarches sur Internet.

## LES DÉMARCHES SE DÉMATÉRIALISENT ET NOUS SOMMES AMENÉS À LES EFFECTUER EN LIGNE.

Le Conseil Départemental de l'Oise et la Communauté de communes Thelloise étudient la possibilité de créer des ateliers d'aide à la réalisation des démarches en ligne (ex. : CAF.fr, impôts.gouv.fr, ameli.fr, ANTS, Pôle Emploi...), l'utilisation des appareils connectés.

### Etes-vous intéressé par ces ateliers ?

oui  non

### Quel est votre âge ?

### Quel est votre lieu d'habitation (ville) ?

### Possédez-vous ?

un ordinateur  un smartphone  
 une tablette

### Avez-vous une connexion internet ?

oui  non

### Si non, pourquoi ?

### Savez-vous utiliser ?

un ordinateur  un smartphone  
 une tablette

### Savez-vous surfer sur les sites e-administration (ex. : impots.gouv.fr, ameli.fr, ...) ?

oui  non

### Quels sont vos besoins dans l'utilisation du numérique ?

- Être accompagné dans les démarches en ligne de façon régulière
- Apprendre à faire ses démarches en ligne seul
- Apprendre à utiliser les outils numériques

### Pourriez-vous vous déplacer sur

Sainte-Geneviève  Chambly  Noailles  
 Hermes  Hondainville  Neuilly-en-Thelle

**Souhaitez-vous être recontacté, si des ateliers se mettent en place ?** Merci d'indiquer votre nom, adresse, téléphone, adresse mail

---

---

---

---

---

---

**Questionnaire à retourner avant le 20 décembre 2022**  
**à la Communauté de communes THELLOISE**  
**ou par mail [contact@thelloise.fr](mailto:contact@thelloise.fr)**  
**ou à déposer à l'accueil des Maisons Départementales de la Solidarité de NOAILLES ou CHAMBLY**  
**ou à l'association intermédiaire Thelle Emploi à NOAILLES**  
**MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION**

*Vos données personnelles font l'objet d'un traitement. Conformément au règlement n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ces données personnelles. Ces données sont conservées conformément à la réglementation en vigueur. Vous pouvez adresser toute demande concernant vos données personnelles par voie électronique à l'adresse mail [delegue-rgpd@oise.fr](mailto:delegue-rgpd@oise.fr) ou en écrivant au Conseil départemental de l'Oise à l'attention du Délégué à la Protection des Données - 1, rue Cambry - CS 80941 - 60024 BEAUVAIS CEDEX*



# Faites vos courses près de chez vous



**LES MARCHÉS  
DU TERRITOIRE**  
DOSSIER PAGE 10

